

même si le financement des entreprises peut se trouver facilité par la politique actuelle, le recours à l'inflation comme composante essentielle de la stratégie de profit n'a aucune raison d'être ralentie dans les mois qui viennent.

Cela signifie, enfin et surtout, que l'exigence d'une stabilisation salariale vigoureuse reste pour la bourgeoisie, plus que jamais, à l'ordre du jour. Cela pourrait même bien représenter l'une des premières tâches d'un gouvernement bourgeois s'il se sentait suffisamment réaffermi au sortir des élections.

Une telle entreprise présenterait cependant de réelles difficultés pour la bourgeoisie. Outre les échecs successifs de l'« économie concertée » (politique des revenus, puis politique contractuelle), la reprise de la hausse de prix après les premiers effets dus à la baisse de la TVA rend peu probable que le pouvoir puisse associer le mouvement syndical aux objectifs de la stabilisation. Ce n'est donc que la voie du blocage qui reste ouverte. Or, dans les conditions présentes des luttes syndicales, un blocage des salaires semble politiquement inséparable d'un dispositif de contrôle des prix industriels, autrement plus contraignant que les pseudo-contrats anti-hausse pratiqués jusqu'ici.

Il y aurait quelque difficulté pour un gouvernement

représentatif de l'actuel bloc au pouvoir sous une forme plus ou moins replâtrée, à s'engager dans une telle politique alors même que les industriels mettent au premier chef de leurs préoccupations la défense immédiate de leur capacité d'investissement.

C'est pourquoi une nouvelle tentative pour imposer une police des salaires devrait sans doute s'assortir d'une vigoureuse démagogie anti-inflationniste fondée sur un dispositif modéré de contrôle des prix et dans le sens de pressions patronales qui s'exercent dès maintenant, de substantielles aides à l'investissement (type « déductions fiscales pour investissements » de 1966 à 1968).

Ainsi avec quelques modifications limitées des leviers techniques utilisés et de leur habillage idéologique, la stratégie du patronat et de l'Etat devrait dans ses grandes lignes rester inchangée : répercuter au maximum les hausses salariales dans les prix industriels en tentant tant bien que mal de rester « dans les normes » d'inflation qu'autorise la concurrence inter-impérialiste.

(1) C'est-à-dire en termes de comptabilité nationale les ressources nettes qu'elle mettrait à la disposition des autres agents économiques (entreprises et ménages notamment) aux fins de financement de leurs dépenses.